

AAARBRIP

445, boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H2Y 3T8

Tél. (514) 954-3400 poste 3471

Courriel: sgagnon@barreau.qc.ca - rlandry@ca.inter.net

Procès-verbal

de l'assemblée générale annuelle de l'**Association des avocats et des avocates représentant les bénéficiaires de régimes d'indemnisation publics**

tenue le 3 octobre 2014

- 1. 13h 50** - La réunion commence à 13h50 même si l'avis de convocation précise 13h30, ce qui s'explique par une confusion dans l'envoi des avis de convocation par courriel. Sont présents Me André Laporte, Me Raymond Landry, Me Janick Perreault et Me Gordon Millen.

Me André Laporte fait des démarches pour obtenir le quorum qui est de cinq membres : il se renseigne pour savoir si une participation et un vote par téléphone sont conformes aux règlements ; après vérification, il s'avère que oui.

- 2. 14h00** - Me Janick Perreault joint Me Danielle Florence-Tremblay au téléphone ; Me André Laporte joint Me Jean-Yves Therrien par téléphone.

Les deux interlocuteurs téléphoniques sont mis sur les haut-parleurs des téléphones respectifs de ceux qui les ont joints de sorte qu'ils peuvent entendre ce que les membres présents physiquement ont à dire, qui peuvent eux-mêmes entendre ce que les membres présents par téléphone ont à dire.

- 3. 14h02 - Lecture de l'ordre du jour**
Amendement apporté au point 8 concernant le poste de vice-président occupé par Me Janick Perreault.

Insertion au varia du sujet suivant : entente de services avec le Barreau.

- 4. 14h05 - Nomination du président, Me André Laporte, et du secrétaire de l'assemblée, Me Raymond Landry.**

- 5. 14h06 - Bilan du président**

- a) Revue des divers comités
- b) Comité des experts : la liste des experts sera mise à jour et publiée sur le site Web de l'AAARBRIP à l'intention des membres exclusivement ;
- c) Les déclarations de revenu de l'AAARBRIP pour les OSBL ont été produites depuis le début de l'existence aux deux gouvernements de sorte que l'AAARBRIP est maintenant à jour grâce aux bons soins de Me Danielle Florence-Tremblay ;
- d) La formation par le CAIJ s'est avérée un succès grâce à une forte participation ;
- e) Par contre, les activités sociales n'ont attiré que cinq membres au bar à vin Pullman le 12 décembre dernier : l'AAARBRIP remet en question ce volet de ses activités ;
- f) Le Comité des technologies et des médias sociaux a pour mission de concevoir une page Facebook au sujet de laquelle il y a déjà eu trois rencontres ;

- g) Le Comité CSST a été inactif lors du dernier exercice ;
- h) L'AAARBRIP n'a pas été relancée par le ministère de la Justice ou le Barreau du Québec au sujet de la réforme de l'IVAC.

6. **14h20** - Malheureusement, les états financiers ne sont pas prêts à cause du court délai entre la réception de l'avis de convocation et la date de l'assemblée générale annuelle, circonstance qui n'a pas laissé le temps à l'expert-comptable de les préparer, ce qu'explique Me Raymond Landry qui indique néanmoins le solde au compte de banque de l'AAARBRIP au 31 juillet 2014.

En conséquence, l'adoption des états financiers est reportée à la prochaine assemblée générale.

Me Raymond Landry expose n'avoir reçu les deux factures pour les services dus au Barreau par l'AAARBRIP que le matin même, lesquelles factures seront réglées dans les meilleurs délais possibles ; il avise aussi l'assemblée que Sophie Gagnon au lieu de Lyne Daigle assurera dorénavant le soutien auprès de l'AAARBRIP, ce qu'il a appris au courant de la semaine écoulée.

Me André Laporte signale avoir modifié le formulaire d'adhésion à l'AAARRIP en y prévoyant un consentement par le membre à l'envoi de courriels.

7. **14h24** - Il est résolu de maintenir la cotisation à son niveau actuel, à savoir un droit obligatoire de 50 \$ pour la qualité de membre et 25 \$ pour la contribution volontaire au site Web.

8. **14h25** - Theresa Sandra Boivin est reconduite comme expert-comptable pour le prochain exercice.

9. **14h27** - Me André Laporte agira comme président d'élections. Il y a trois postes ouverts : celui de vice-président et deux postes d'administrateurs. Me Janick Perreault est réélue au poste de vice-présidente ; Me Danielle Florence-Tremblay est réélue au poste d'administratrice et Me Jean-Yves Therrien est élu au poste d'administrateur en remplacement de Me Michel Cyr.

14h30 - Me Jean-Yves Therrien se joint au comité CSST à titre de directeur. Me Gordon Millen se joint aux comités CSST et SAAQ à titre de membre.

Les comités devront s'assurer de se réunir au moins deux fois pendant un exercice, ne serait-ce que par voie téléphonique.

14h45 - Me André Laporte raconte les négociations qui ont mené à la conclusion de l'entente de services avec le Barreau qui exigeait 350 \$ au départ ; l'entente s'est finalement conclue à 250 \$ pour 15 heures de travail.

14h49 - Levée de l'assemblée suivie, immédiatement après, d'une réunion du comité SAAQ composé de Me Janick Perreault, directrice, Me André Laporte, président et Me Gordon Millen, le nouveau membre. Les membres présents par téléphone raccrochent et Me Raymond Landry quitte la salle.